

MASTER 2 : Métiers du Management et de l'Administration des entreprises

Code diplôme Ministère du travail : 13512701
RNCP : 26746

CFA UNION
8 boulevard Dubreuil
91400 ORSAY
contact@cfa-union.org / www.cfa-union.org

Mobilité internationale du CFA UNION

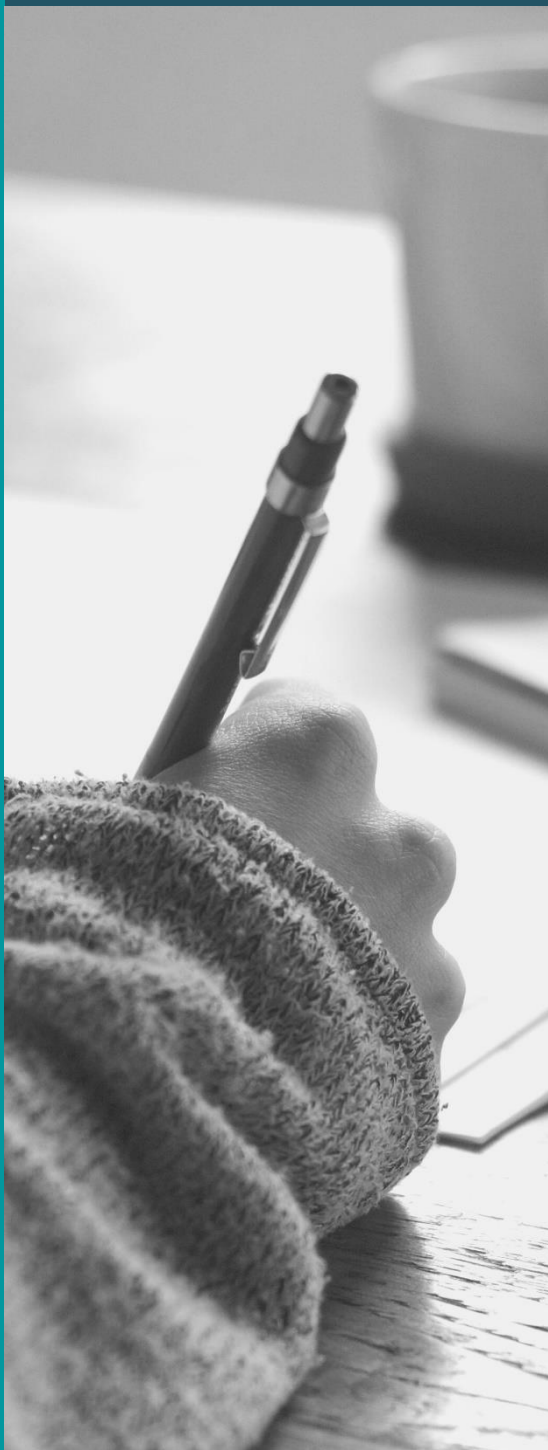


Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

SOMMAIRE

Vos contacts	P.2
Les dates clefs de la formation	P.3
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.4
- Objectifs de la formation	P.4
- Compétences acquises	P.4
- Modalités d'organisation de la formation	P.5
- Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme	P.5
- Durée de la formation	P.5
Programme simplifié de la formation	P.6
Le calendrier de la formation	P.7
Les moyens	P.8
Fiche RNCP	P.9

VOS CONTACTS



• Contacts Pédagogiques

Responsable de la formation :

Arnaud LATIL
arnaud.latil@sorbonne-universite.fr

Secrétariat pédagogique :

Loïc BREUSS
lettres-mmade@sorbonne-universite.fr

Lieu de la formation :

Sorbonne Université – Faculté des Lettres – Direction formation
tout au long de la vie – 1 rue Victor Cousin – 75005 PARIS

• Contacts CFA

Conseiller formation :

Marine SOTILLO
Tél : 01.69.15.35.17 / marine.sotillo@cfa-union.org

Service financier :

Hanane AABOU
Tél : 01.69.15.35.24 / hanane.aabou@cfa-union.org

Référente Handicap :

Anna TOTH
Tél : 01.69.15.35.12 / anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale :

CFA UNION – 8 boulevard Dubreuil – 91400 ORSAY

DATES CLEFS DE LA FORMATION



Date de la formation :

Du 11/09/2023 au 09/09/2024

Date de la rentrée universitaire :

Lundi 11 septembre 2023

Présentation du diplôme

➤ Conditions d'admission :

Ce master est ouvert aux étudiants de toutes les universités, titulaires d'un Master 2 à finalité Recherche en Lettres, Sciences Humaines et Sciences, obtenu 2 ans auparavant au maximum.

➤ Objectifs de la formation :

Son objectif est de fournir en un temps record ce qu'on peut appeler « la culture générale » du monde de l'entreprise : savoirs, savoir-faire, modes opératoires, règles de fonctionnement... le tout pour permettre non seulement de faciliter l'intégration des alternants dans leur nouvel environnement, mais aussi de poser des jalons pour leurs trajectoires professionnelles futures. Le contenu du cursus articule des éléments de culture générale de l'entreprise (gestion, marketing, RH, environnement juridique...), des mises en situations et des applications pratiques. Les intervenants sont des professionnels et des universitaires en lien avec le monde économique. Ils mettent en œuvre une pédagogie innovante et de haut niveau, sollicitant à tout moment l'esprit critique et créatif des alternants. Pour ceux qui ont conçu et réalisé ce diplôme innovant, il va de soi que le rapprochement entre l'Université et l'Entreprise ne peut se faire qu'au plus haut niveau d'excellence de l'une comme de l'autre. Et c'est fidèle à cet esprit que le Master « Métiers du management et de l'administration des entreprises » est devenu un partenaire privilégié de l'Opération Phénix. Un master pour s'intégrer et se projeter dans l'avenir.

➤ Les compétences acquises durant la formation :

Il s'agit de fournir en une année ce qu'on peut appeler « la culture de l'entreprise : savoirs, savoir-faire, modes opératoires, règles de fonctionnement... », le tout pour permettre non seulement de faciliter l'intégration des alternants dans leur nouvel environnement, mais aussi de poser des jalons pour leurs trajectoires professionnelles futures.

➤ **Modalités d'organisation de la formation**

La formation débute et se termine par deux semaines de cours à temps plein.
Entre ces deux périodes, le master s'effectue en alternance avec un rythme de 2 jours en université (les lundis – mardis) et 3 jours en entreprise (du mercredi au vendredi).

➤ **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

L'évaluation s'effectue en contrôle continu. Le contrôle des présences est obligatoire.
La présence constitue un des critères d'évaluation du diplôme.
L'université est chargée de mettre en œuvre les actions d'évaluation et d'accompagnement.

Tout au long de l'année, les stagiaires rédigent un rapport d'activité sous la supervision du Responsable de la formation. Ce rapport fait l'objet d'une présentation orale devant un jury en fin de formation.

2/ Sanction du diplôme : Obtention du diplôme de Master

3/ Jury d'examen

Lors de la présentation orale, le jury est au moins, constitué du Responsable de la formation (ou son représentant), d'un professeur délégué à l'insertion (ou son représentant), d'un ou deux professionnels.

➤ **Durée de la formation**

La durée totale de la formation est de 401h.

Programme simplifié de la formation

UE 1 | Environnement économique et acteurs de l'entreprise – 34h

Environnement européen et international de l'entreprise
Indicateurs économiques
Relations entre croissance économique et échanges extérieurs
Notions fondamentales de macro et micro-économie
L'entreprise et ses 3 facteurs de production : techniques, humains et financiers
Salariés, clients et fournisseurs
Banques et marchés financiers

UE 2 | Stratégie d'entreprise – 31h

Notion de stratégie d'entreprise
Interdépendance des grandes fonctions de l'entreprise
Diagnostic des forces et faiblesses de l'entreprise
Outils de pilotage du changement
Prise de risque et prise de décision
Rôle et place du système d'information
Transformations numériques

UE 3 | Ressources Humaines – 35h (+ 24h en option)

Politiques de ressources humaines
Gestion prévisionnelle des emplois et compétences
Responsabilité sociale de l'entreprise et les diversités
Contrat de travail, rupture du contrat de travail
Institutions représentatives du personnel
Recrutement

UE 4 | Comptabilité, gestion financière – 42h (+24h en option)

Mécanismes de la gestion d'entreprise
Principes comptables de base et les normes IFRS
Documents de gestion de l'entreprise : bilan, compte de résultat, Tableaux de bord
De la comptabilité générale à la comptabilité analytique
Coûts de revient et rentabilité
Ratios et flux
Investissements et financement de l'entreprise

UE 5 | Environnement juridique – 25h

Concepts propres à l'analyse juridique
Principaux contrats en entreprise
Responsabilité civile et pénale de l'entreprise
Typologie des entreprises
Droit de la concurrence
Droit européen et lobbying
Droit fiscal : fiscalité directe et indirecte
Droit de l'environnement
Droit du numérique

UE 6 | Marketing Communication – 36h (+24h en option)

Marketing stratégique
Plan marketing
Étude de marchés
Stratégie de marque
Fondamentaux de la relation client
Communication d'entreprise
Relations presse
Communication interne

UE 7 Efficacité professionnelle – 123h

Prise de parole en public
Écrits professionnels
Anglais
Réseau professionnel
Travail en équipe
Gérer des relations hiérarchiques
Perfectionnement Word/Excel/Powerpoint
Gestion du temps

UE 8 Commerce Vente – 26h (+ 24h en option)

Qu'est-ce qu'un client ?
Vente en milieu Business to Business
Techniques de vente
Prospecter efficacement
Maîtriser les entretiens de conseil/vente
Négocier et gérer les situations difficiles
Fidéliser ses clients

UE 9 | Conduite de projet – 25h

Enjeux de la gestion de projet
Organisation et gestion des risques
Planification
Gérer des ressources dans le projet
Savoir arbitrer en temps réel
Gestion de la communication du projet

Calendrier de formation Rentrée 2023-2024



CALENDRIER de L'ALTERNANCE
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023/2024
MASTER METIERS DU MANAGEMENT ET DE L'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES



Septembre 2023	Octobre 2023	Novembre 2023	Décembre 2023	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024	Juillet 2024	Août 2024	Septembre 2024
1 Vendredi	1 Dimanche	1 Mercredi	1 Vendredi	1 Lundi	1 Jeudi	1 Vendredi	1 Lundi	1 Mercredi	1 Samedi	1 Lundi	1 Jeudi	1 Dimanche
2 Samedi	2 Lundi	2 Jeudi	2 Samedi	2 Mardi	2 Vendredi	2 Samedi	2 Mardi	2 Jeudi	2 Dimanche	2 Mardi	2 Vendredi	2 Lundi
3 Dimanche	3 Mardi	3 Vendredi	3 Dimanche	3 Mercredi	3 Samedi	3 Dimanche	3 Mercredi	3 Vendredi	3 Lundi	3 Mercredi	3 Samedi	3 Mardi
4 Lundi	4 Mercredi	4 Samedi	4 Lundi	4 Jeudi	4 Dimanche	4 Lundi	4 Jeudi	4 Samedi	4 Mardi	4 Jeudi	4 Dimanche	4 Mercredi
5 Mardi	5 Jeudi	5 Dimanche	5 Mardi	5 Vendredi	5 Lundi	5 Mardi	5 Vendredi	5 Dimanche	5 Mercredi	5 Vendredi	5 Lundi	5 Jeudi
6 Mercredi	6 Vendredi	6 Lundi	6 Mercredi	6 Samedi	6 Mardi	6 Mercredi	6 Samedi	6 Lundi	6 Jeudi	6 Samedi	6 Mardi	6 Vendredi
7 Jeudi	7 Samedi	7 Mardi	7 Jeudi	7 Dimanche	7 Mercredi	7 Jeudi	7 Dimanche	7 Mardi	7 Vendredi	7 Dimanche	7 Mercredi	7 Samedi
8 Vendredi	8 Dimanche	8 Mercredi	8 Vendredi	8 Lundi	8 Jeudi	8 Vendredi	8 Lundi	8 Mercredi	8 Samedi	8 Lundi	8 Jeudi	8 Dimanche
9 Samedi	9 Lundi	9 Jeudi	9 Samedi	9 Mardi	9 Vendredi	9 Samedi	9 Mardi	9 Jeudi	9 Dimanche	9 Mardi	9 Vendredi	9 Lundi
10 Dimanche	10 Mardi	10 Vendredi	10 Dimanche	10 Mercredi	10 Samedi	10 Dimanche	10 Mercredi	10 Vendredi	10 Lundi	10 Mercredi	10 Samedi	10 Mardi
11 Lundi	11 Mercredi	11 Samedi	11 Lundi	11 Jeudi	11 Dimanche	11 Lundi	11 Jeudi	11 Samedi	11 Mardi	11 Jeudi	11 Dimanche	11 Mercredi
12 Mardi	12 Jeudi	12 Dimanche	12 Mardi	12 Vendredi	12 Lundi	12 Mardi	12 Vendredi	12 Dimanche	12 Mercredi	12 Vendredi	12 Lundi	12 Jeudi
13 Mercredi	13 Vendredi	13 Lundi	13 Mercredi	13 Samedi	13 Mardi	13 Mercredi	13 Samedi	13 Lundi	13 Jeudi	13 Samedi	13 Mardi	13 Vendredi
14 Jeudi	14 Samedi	14 Mardi	14 Jeudi	14 Dimanche	14 Mercredi	14 Jeudi	14 Dimanche	14 Mardi	14 Vendredi	14 Dimanche	14 Mercredi	14 Samedi
15 Vendredi	15 Dimanche	15 Mercredi	15 Vendredi	15 Lundi	15 Jeudi	15 Vendredi	15 Lundi	15 Mercredi	15 Samedi	15 Lundi	15 Jeudi	15 Dimanche
16 Samedi	16 Lundi	16 Jeudi	16 Samedi	16 Mardi	16 Vendredi	16 Samedi	16 Mardi	16 Jeudi	16 Dimanche	16 Mardi	16 Vendredi	16 Lundi
17 Dimanche	17 Mardi	17 Vendredi	17 Dimanche	17 Mercredi	17 Samedi	17 Dimanche	17 Mercredi	17 Vendredi	17 Lundi	17 Mercredi	17 Samedi	17 Mardi
18 Lundi	18 Mercredi	18 Samedi	18 Lundi	18 Jeudi	18 Dimanche	18 Lundi	18 Jeudi	18 Samedi	18 Mardi	18 Jeudi	18 Dimanche	18 Mercredi
19 Mardi	19 Jeudi	19 Dimanche	19 Mardi	19 Vendredi	19 Lundi	19 Mardi	19 Vendredi	19 Dimanche	19 Mercredi	19 Vendredi	19 Lundi	19 Jeudi
20 Mercredi	20 Vendredi	20 Lundi	20 Mercredi	20 Samedi	20 Mardi	20 Mercredi	20 Samedi	20 Lundi	20 Jeudi	20 Samedi	20 Mardi	20 Vendredi
21 Jeudi	21 Samedi	21 Mardi	21 Jeudi	21 Dimanche	21 Mercredi	21 Jeudi	21 Dimanche	21 Mardi	21 Vendredi	21 Dimanche	21 Mercredi	21 Samedi
22 Vendredi	22 Dimanche	22 Mercredi	22 Vendredi	22 Lundi	22 Jeudi	22 Vendredi	22 Lundi	22 Mercredi	22 Samedi	22 Lundi	22 Jeudi	22 Dimanche
23 Samedi	23 Lundi	23 Jeudi	23 Samedi	23 Mardi	23 Vendredi	23 Samedi	23 Mardi	23 Jeudi	23 Dimanche	23 Mardi	23 Vendredi	23 Lundi
24 Dimanche	24 Mardi	24 Vendredi	24 Dimanche	24 Mercredi	24 Samedi	24 Dimanche	24 Mercredi	24 Vendredi	24 Lundi	24 Mercredi	24 Samedi	24 Mardi
25 Lundi	25 Mercredi	25 Samedi	25 Lundi	25 Jeudi	25 Dimanche	25 Lundi	25 Jeudi	25 Samedi	25 Mardi	25 Jeudi	25 Dimanche	25 Mercredi
26 Mardi	26 Jeudi	26 Dimanche	26 Mardi	26 Vendredi	26 Lundi	26 Mardi	26 Vendredi	26 Dimanche	26 Mercredi	26 Vendredi	26 Lundi	26 Jeudi
27 Mercredi	27 Vendredi	27 Lundi	27 Mercredi	27 Samedi	27 Mardi	27 Mercredi	27 Samedi	27 Lundi	27 Jeudi	27 Samedi	27 Mardi	27 Vendredi
28 Jeudi	28 Samedi	28 Mardi	28 Jeudi	28 Dimanche	28 Mercredi	28 Jeudi	28 Dimanche	28 Mardi	28 Vendredi	28 Dimanche	28 Mercredi	28 Samedi
29 Vendredi	29 Dimanche	29 Mercredi	29 Vendredi	29 Lundi	29 Jeudi	29 Vendredi	29 Lundi	29 Mercredi	29 Samedi	29 Lundi	29 Jeudi	29 Dimanche
30 Samedi	30 Lundi	30 Jeudi	30 Samedi	30 Mardi		30 Samedi	30 Mardi	30 Jeudi	30 Dimanche	30 Mardi	30 Vendredi	30 Lundi
	31 Mardi		31 Dimanche	31 Mercredi		31 Dimanche		31 Vendredi		31 Mercredi	31 Samedi	

Période Université
 Période Entreprise

➤ **L'équipe pédagogique**

Les équipes pédagogiques sont constitués de 27 enseignants.

Une équipe administrative et technique veille également au bon déroulement de la formation.

Cette équipe est composée des services suivants :

- Secrétariat administratif et pédagogique ;
- Service financier et agence comptable ;
- Service d'information et d'orientation
- Cellule dédiée à l'apprentissage (CFA Union)

Liste de l'équipe pédagogique sur demande.

➤ **Moyens mis à disposition :**

Au niveau du matériel, les stagiaires bénéficient de salles entièrement équipées avec connexion au réseau internet.

Des ordinateurs sont à leur disposition en accès libre.

Enfin, des salles leurs sont également dédiés afin qu'ils puissent se réunir et travailler en toute autonomie.

Fiche RNCP

Répertoire national des certifications professionnelles

MASTER - Mention philosophie

Active

Imprimer

★ Europass

? Aide en ligne

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7

Code(s) NSF :

- 127 : Philosophie, éthique et théologie

Formacode(s) :

- 14232 : philosophie

- 33020 : médiation entreprise

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

N° de fiche

RNCP26746

CERTIFICATEUR(S)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE
D'EMPLOI

VOIE D'ACCÈS

LIENS AVEC D'AUTRES
CERTIFICATIONS
PROFESSIONNELLES...

BASE LÉGALE

POUR PLUS D'INFORMATIONS

▼ CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
SORBONNE UNIVERSITE	13002338500011	-	-
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	13002612300013	-	-
UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE BORDEAUX III	19331766600017	-	-
UNIVERSITE DE RENNES I	19350936100013	-	-
UNIVERSITE DE POITIERS	19860856400375	-	-

▼ RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- parcours:
- Éthique médicale et hospitalière appliquée
 - Humanités médicales
 - Enseignement de l'éthique médicale dans les Facultés de médecine, les IFSI, IFCS et IRTS
 - Participation à des comités, commissions d'éthique et à des espaces éthiques
 - Analyse d'avis de comités d'éthique et de déontologie des sciences de la vie et de la santé

Compétences attestées :

- Consolidation des connaissances de base en philosophie morale et politique et en philosophie des sciences.
- Acquisition de connaissances étendues dans le domaine de l'histoire, de la philosophie et de la sociologie des sciences médicales
- Maîtrise de l'outil informatique et des ressources en ligne

Pour le parcours Éthique médicale et hospitalière appliquée :

A l'issue de cette formation, le titulaire de cette spécialité aura acquis des compétences d'ordre philosophique, pratique, et technique.

-Philosophiquement, il aura acquis la capacité de lire les grands textes de la tradition philosophique, maîtrisant aussi bien les méthodes de la lecture rapide que celles de la lecture lente, avec prise de notes ; il saura en dégager les apports essentiels à l'éthique médicale, pourra les transmettre et les expliquer.

-Pratiquement, il sera capable de conceptualiser sa pratique, de déterminer avec clarté les enjeux éthiques de la décision médicale, d'interroger et si besoin est de remettre en question les procédures, habitudes techniques et humaines en vigueur sur son lieu de travail ; il pourra créer et animer un comité ou une commission d'éthique.

-Techniquement, il aura acquis la capacité de rédiger un mémoire, des articles d'éthique médicale, des ouvrages collectifs ou personnels, de fonder ou d'animer une revue en ligne. Il maîtrisera les outils informatiques nécessaire à toutes ces tâches

Pour le parcours Humanités médicales :

- Lecture critique d'ouvrages spécialisés dans le domaine de la santé
- Maîtrise de l'analyse, de la réflexion et de l'argumentation philosophique
- Capacité de mobiliser différents types de savoir (historiques, littéraires, scientifiques, anthropologique) et de les traiter philosophiquement
- Autonomie dans le travail de recherche

▼ SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

Santé

Type d'emplois accessibles :

- emplois relatifs à l'éducation et à la santé dans les mairies et les préfectures
- Membre de comités d'éthique, de commissions d'éthique, ou d'espaces éthiques.
- Membre du comité de lecture d'une revue dans le champ de l'éthique

Code(s) ROME :

- J1506 - Soins infirmiers généralistes
- K1104 - Psychologie
- J1102 - Médecine généraliste et spécialisée
- J1502 - Coordination de services médicaux ou paramédicaux
- K2108 - Enseignement supérieur

Références juridiques des réglementations d'activité :

▼ VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

- Leur composition comprend :
- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
 - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
 - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

▼ LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

▼ BASE LÉGALE

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018
-	Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3, arrêté du : 27/05/2016
-	Université Gustave Eiffel, arrêté du : 05/06/2020

-	Sorbonne Université, arrêté du : 26/07/2019
-	Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017

Date d'échéance de l'enregistrement	01-01-2024
-------------------------------------	------------

▼ POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Fiche au format antérieur au 01/01/2019